

**MAIRIE d'ANTULLY**

**1 Place du 11 novembre 1918**

**71400 ANTULLY**

**☎ 03 85 54 71 12**

[mairie-antully@wanadoo.fr](mailto:mairie-antully@wanadoo.fr)

**Compte-rendu du Conseil Municipal**

**04 juin 2025**

**Etaient présents :** LAUFERON Patrick, DUCREUX Géraldine, GAUTHEY Agnès, PERRAUDIN Franck, DADA Coralie, FLACELIERE Murielle, GIRARD Lionel, DEVELAY Franck,

**Absents/excusés :** BERGER Michaël, BROCHOT Alain, LEBEAU Roland LUC Frédérique, MANIAS Virginie,.

**Secrétaire de séance :** Géraldine DUCREUX.

.....  
La séance est ouverte à 20H00  
.....

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11/04/2025

Approbation du PV à l'unanimité.

2) Licence 4 restaurant Marie Boissy

Géraldine DUCREUX présente le contexte suite à liquidation judiciaire de l'EURL ELYANNAH.

Le liquidateur en charge du dossier envisage de vendre la licence au plus offrant avec une possibilité de sortie de la commune.

Un repreneur potentiel est en cours de négociation pour reprendre le matériel, la licence et le bail commercial.

Les élus conviennent de tout mettre en œuvre pour pouvoir conserver la licence sur la commune et ainsi conserver l'attractivité générée par ce restaurant très bien placé, de grande notoriété depuis plus de 70 ans.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer fermement au transfert de la licence IV actuellement exploitée au restaurant « Marie Boissy » par l'EURL ELYANNAH, en dehors de la commune d'Antully et d'informer l'administration compétente de notre opposition motivée par les considérations d'attractivité touristique, économique et sociale de notre commune.

3) Convention tournage film « changer l'eau des fleurs » à l'école d'Antully

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la société « 24 25 FILMS » située 6 rue Saulnier 75009 Paris demande à pouvoir utiliser les locaux de l'école pour un tournage qui se déroulera le mercredi 18 juin 2025.

La mise à disposition des lieux débutera le mardi 17 juin après la classe et se terminera le 19 juin.

Pour cela, la société propose une convention de mise à disposition des lieux ainsi que le versement d'une indemnité de 600 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité valide cette convention.

#### 4) Cimetière

Il ne reste que 2 places au colombarium. Par précaution il convient de commander un nouveau colombarium ; l'investissement s'élève à 3767€ TTC

Il y aura 6 nouvelles places soit 8 au total.

Le relevage des 13 tombes sera réalisé cet été pour un montant de 5 395€

Un projet est en cours pour délimiter le carré enfants

Adoption à l'unanimité.

#### 5) Informations diverses :

-Le bus qui dessert la gare TGV a 2 arrêts sur la commune : l'un aux Baumes l'autre à la rive du bois.

Le maire a été sollicité par le conseil régional suite au manque de sécurité de l'arrêt situé à la Rive du Bois.

Seulement 31 voyageurs ont utilisé l'arrêt de la Rive du Bois en 2024.

Durant cette année-là, 250 voyageurs ont utilisé l'arrêt des Baumes.

Compte tenu du contexte, la région a décidé de supprimer l'arrêt situé à la Rive du Bois.

-Chorale à l'église d'Antully le 10/06 à 20H30 concert gratuit.

Clôture de la réunion à 20H55

Prochain conseil vendredi 20/06/2025 à 20H00

La Secrétaire de séance,  
Madame Géraldine DUCREUX.



Monsieur le Maire,  
Patrick LAUFERON

